

Le TGV fret à Liège Airport pourrait démarrer en 2017

La construction d'une gare TGV dédiée au trafic de marchandises (railport) dans les environs immédiats de Liège Airport semble être en bonne voie. Il s'agit du projet de TGV fret, baptisé Liège Carex. Il vise à assurer l'acheminement de marchandises, arrivées par avion, par des trains à grande vitesse vers d'autres aéroports européens (Lyon, Paris, Londres, Amsterdam). Ainsi, on évite de les charger sur des camions qui arpenteront les routes avec des risques de congestion. D'après les promoteurs du projet, cinq marchés d'études sont désormais attribués (management du projet, maîtrise d'ouvrage délégué, auteur de projet, coordination sécurité-santé, socio-économique). Deux autres marchés devraient être lancés avant le 15 fé-

vrier pour un montant total de 130.000 euros. Les études représentent un coût total de 2,2 millions d'euros, dont la moitié a été financée par des subsides européens. «*Une chose est sûre, toutes les études devront être terminées pour le 31 décembre 2014 pour que nous puissions introduire la demande de permis unique*», explique Jean-Pierre Grafé, président du conseil d'administration de Liège Carex.

Le projet liégeois vise la construction d'un véritable hub sur le modèle aérien avec tous les services qui y sont afférents (chargement, déchargement, contrôles, etc.). Le railport sera érigé sur un terrain de 22 hectares, en cours de viabilisation et que Liège Carex doit encore acquérir auprès de la Société wallonne des

aéroports (Sowaer). Si tout va bien, les travaux et l'octroi du permis devraient durer 2 ou 3 ans, laissant entrevoir l'opportunité d'une mise en service du railport liégeois (le seul en Belgique) à l'horizon 2017. «*Mais à condition que les autres aéroports impliqués dans le projet soient aussi prêts*», précise Serge Kreins, coordinateur général de Liège Carex.

En plus des études, la construction du railport représente un investissement total de 30 millions d'euros. Elle devrait bénéficier d'une aide de 40% (voire de 85%) de la part de l'Europe. Une adaptation de la signalisation sur le réseau doit aussi être réalisée, mais son coût sera supporté par Infrabel (groupe SNCB). L'Europe pourrait aussi intervenir ici.

**«Toutes les études
devront être terminées
pour le 31 décembre
2014.»**

JEAN-PIERRE GRAFÉ
PRÉSIDENT DE LIÈGE CAREX

PH. LAW.